	Service SECURITE / ENVIRONNEMENT <u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>	P2018F SE Rev 3 PROCEDURE
---	---	--

Rév.	Date	Rep. rév.	Etablie/mod. par	Vérifiée par	Approuvée par
0	27/02/12	-	F. BOURGEOIS	E. HOLOGNE	B. NOEL
1	08/05/17		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	E. HOLOGNE
2	14/10/17		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	D. EFENTZOGLOU
3	12/12/18		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	D. EFENTZOGLOU

Table des matières

1. Documents de référence	1
2. Liens avec d'autres documents	1
3. Objet de la procédure	1
4. Domaine d'application	1
5. Conditions d'accès au site d'IB	1
6. E-learning	2
7. Processus d'inscription	3
8. Durée de validité de l'accès	3
9. E-learning – Accès 1 jour	3
10. Demande de dérogation	6

1. Documents de référence

BS OHSAS 18001 – dernière révision applicable : exigence 4.3.1
 Identification des dangers, évaluation des risques, détermination des mesures de contrôle.

2. Liens avec d'autres documents

Kit de communication Passeport IB (KitCommunicationPasseportIB.pptx)
 Formulaire d'inscription au Passeport IB (FormulaireSaisiePasseportIB.xlsm)

3. Objet de la procédure

Cette procédure décrit les conditions de validité d'un accès au site d'IB.

4. Domaine d'application

Cette procédure s'applique aux intérimaires, aux stagiaires, aux cotraitants et à toute personne externe au site d'Industeel Belgium (autres sites Industeel, autres sites ArcelorMittal ...) qui doit réaliser une activité sur le site.

5. Conditions d'accès au site d'IB

Pour toute personne externe venant effectuer une activité sur le site d'IB, l'accès sera autorisé si :


- elle réussit le test relatif à la connaissance des règles Santé-Sécurité-Environnement du site,
- elle dispose d'un badge d'accès activé,

Toute personne accédant au site doit **obligatoirement enregistrer sa présence** au moyen du badge qui lui a été délivré. Ce badge est **strictement personnel**.

Accès véhicule

Une demande spécifique sera envoyée au service gardiennage Chef.POSTE@arcelormittal.com et reprendra les informations suivantes :

- Personne de contact IB.
- Nom de l'entreprise, nom et prénom du demandeur.
- Plaque d'immatriculation du véhicule.

	Service SECURITE / ENVIRONNEMENT <u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>	P2018F SE Rev 3 PROCEDURE
---	---	--

6. E-learning

Le E-learning est un outil pédagogique en ligne de formation aux règles Santé-Sécurité-Environnement du site qui permet d'acquérir les compétences théoriques et les savoir-faire nécessaires à l'environnement industriel. Il est disponible en français, en néerlandais, en anglais et en allemand. Cette formation se présente sous la forme d'un dispositif interactif qui se décline en 16 chapitres. Chaque chapitre comporte une partie « contenus » destinée à se familiariser aux règles Santé-Sécurité-Environnement, suivie d'un questionnaire d'évaluation pour valider les connaissances sur ces règles.

Deux niveaux d'apprentissage ont été élaborés :

- Niveau « administratif », 8 chapitres sont abordés (± 2 heures).
- Niveau « opérationnel », 16 chapitres sont abordés (± 4 heures).

L'obtention d'un score minimum de 80% par chapitre et une progression TERMINEE à 100 % à TOUS LES CHAPITRES du niveau permet d'obtenir le certificat de réussite.

Charte de déontologie

Un contrôle de la connaissance des règles issues du passeport sécurité pourra être réalisé :

- lors d'audits terrain,
- au moment du retrait du badge.

Toute personne/société, qui a recours à la fraude pour réaliser le test, s'expose à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion.

Sont considérés comme étant une fraude :

- l'obtention par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, des questions et/ou des réponses d'examen et de leur utilisation ou diffusion,
- la sollicitation ou l'obtention de toute aide non autorisée auprès d'autres personnes,
- la substitution des personnes lors du test,
- la falsification de documents ou l'usage d'un faux document pouvant avoir une incidence sur l'évaluation.

1) Inscription du personnel IB, autres sites Industeel et AM

C'est le SIPPT d'IB qui gère les inscriptions en direct avec AM US Formation par mail en communiquant le code AMEI de l'apprenant et le niveau de la formation.


Adresse mail : health.safetyusf@arcelormittal.com.

2) Inscription des nouveaux engagés (CDD ou CDI) et des stagiaires

Le service RH gère l'inscription via la méthode décrite au point 7 Processus d'inscription.

3) Inscription des intérimaires et du personnel cotraitant

Les sociétés d'intérim et les entreprises cotraitantes gèrent l'inscription via la méthode décrite au point 7 Processus d'inscription.

	Service SECURITE / ENVIRONNEMENT <u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>	P2018F SE Rev 3 PROCEDURE
---	---	--

7. Processus d'inscription

L'inscription au e-learning nécessite le téléchargement des documents suivants :

- a) le formulaire d'inscription (fichier Excel), document dans lequel seront enregistrés les apprenants,
- b) le kit de communication qui décrit :
 - comment compléter et envoyer le formulaire d'inscription,
 - comment accéder à la formation.

Ces documents, qui sont disponibles en français, néerlandais, anglais et allemand peuvent être téléchargés :

- à partir d'un PC non IB, sur la DROPBOX (E Learning - Passeport sécurité) en suivant le lien https://www.dropbox.com/sh/38hb50vbp1t85mc/AACZ1bbqQj_TMCSI4YE4VHs1a?dl=0
- à partir d'un PC IB, sur « gestion documentaire » en suivant le lien [\\serv_backup1\gestion documentaire\Sécurité\PREVENTION \(accessible à tous\)\COTRAITANTS\Documents e-learning](\\serv_backup1\gestion documentaire\Sécurité\PREVENTION (accessible à tous)\COTRAITANTS\Documents e-learning)

8. Durée de validité de l'accès

Lorsque la personne dispose de son certificat de réussite à la formation e-learning, elle se présente, dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de délivrance du certificat, avec le certificat de réussite et un justificatif d'identité, au Service Sûreté Industrielle d'Industeel Belgium pour retirer son badge d'accès (bâtiment du service progrès continu maintenance près de la loge aciérie). Attention, ces documents sont obligatoires pour la délivrance du badge d'accès au site industriel.

Les badges obtenus avec la version « Test relatif au Passeport Sécurité » resteront actifs jusqu'à échéance de la date de validité.

Retrait du badge d'accès auprès du service gardiennage (1er étage service PCM)

Lundi/Mercredi/Vendredi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces jours, se présenter à une des 2 loges avec son certificat pour obtention d'un badge provisoire, valide pour une seule journée.

Durée de validité du badge d'accès :


- La durée de validité du badge est de 5 ans à compter de la date de délivrance.
- En cas de manquement, l'accès au site peut être désactivé pour une période déterminée, voire définitive.

9. E-learning – Accès 1 jour

Information au service gardiennage

La demande est envoyée par mail à **DL-MAU-Visite** :

- La personne de contact IB et n° de téléphone.
- Nom de la société intervenante.
- Nom et Prénom de l'intervenant.
- Date et heure d'arrivée.

	Service SECURITE / ENVIRONNEMENT <u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>	P2018F SE Rev 3 PROCEDURE
---	---	--

Accès de l'intervenant au site

- L'intervenant se présente à une loge pour y être enregistré.
- Le garde téléphone à la personne de contact IB.
- La personne de contact IB vient à la loge prendre en charge l'intervenant.

Test relatif à la connaissance des règles Santé-Sécurité-Environnement du site


La personne de contact IB mettra à disposition de l'intervenant un PC muni d'une connexion internet.

Le module e-learning – Accès 1 jour est disponible en suivant le lien :

<http://web-tuteur/Specif/IndusteelBelgium/AccueilSecu/AccueilSecu.aspx>

Un PC est disponible dans les bureaux du SIPPT, prendre contact avec le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 071/44-19-10.

Compléter tous les champs - valider en cliquant sur OK et ensuite sur Accéder au module de formation (Français et Anglais). Le service gardiennage reçoit un mail spécifiant le début du test.

 Web-Tuteur : Accueil Sécurité 1 jour / Environnement du site d' Industeel Belgium	
Effacer ce formulaire	
Langue	<i>Language / Taal / Sprache</i> <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> English <input type="radio"/> Nederlands <input type="radio"/> Deutsch
Nom, prénom	<i>Name, firstname / Naam, voornaam / Name, vorname</i> <input type="text"/>
Adresse	<i>Address / Adres / Adresse</i> <input type="text"/>
Date de naissance	<i>Date of birth / Geboortedatum / Geburtsdatum</i> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Employeur	<i>Your company (Employer) / Jouw bedrijf (Werkgever) / Ihr Unternehmen (Arbeitgeber)</i> <input type="text"/>
Lieu de travail sur ce site (département)	<i>Workplace (Department) / Werkplek (Afdeling) / Arbeitsort (Abteilung)</i> <input type="text"/>
Numéro de téléphone	<i>Phone number / Telefoonnummer / Telefonnummer</i> <input type="text"/>
Votre contact Industeel Belgium	<i>Your contact Industeel Belgium / Uw contactpersoon Industeel Belgium / Ihr Kontakt bei Industeel Belgium</i> <input type="text"/>
<input type="button" value="Ok"/>	

Ecran lancement de la formation

Passeport SSE IB - Module A - Les BASIQUES


Lexique | Numéros utiles | Contactez-nous

US-Formation | Ressources | Info+ | Où Suis-je ? | Quitter

Cliquer sur CHAPITRE pour lancer un chapitre (il n'y a aucune obligation de réaliser les chapitres dans l'ordre.

Votre synthèse de résultats

Chapitre	Statut	Score minimum %	Score réalisé	Voir le chapitre	Nb questions	Voir le Quiz
1 Généralités	●	80%	0%	CHAPITRE	7	QUIZ
2 Que faire en cas d'accidents ?	●	80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
3 Les moyens de protection	●	80%	0%	CHAPITRE	8	QUIZ
4 L'ordre et la propreté - Tri des déchets	●	80%	0%	CHAPITRE	4	QUIZ
NON CONCERNÉ						
6 Véhicules et conduite / Rail	●	80%	0%	CHAPITRE	7	QUIZ
7 Dangers et risques	●	80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
NON CONCERNÉ						
NON CONCERNÉ						
NON CONCERNÉ						
NON CONCERNÉ						
NON CONCERNÉ						
NON CONCERNÉ						
15 La santé	●	80%	0%	CHAPITRE	6	QUIZ
16 La signalétique	●	80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ

Résultat global :  Votre certification est incomplète.
Tous les chapitres de votre parcours de formation ne sont pas validés...

REVENIR AU DEBUT

Passeport SSE IB - Module A - Les BASIQUES

Lexique | Numéros utiles | Contactez-nous

US-Formation | Ressources | Info+ | Où Suis-je ? | Quitter

Si le chapitre est réussi, le statut est vert.

Votre synthèse de résultats

Chapitre	Statut	Score minimum %	Score réalisé	Voir le chapitre	Nb questions	Voir le Quiz
1 Généralités	●	80%	100%	CHAPITRE	7	QUIZ
2 Que faire en cas d'accidents ?	●	80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
3 Les moyens de protection	●	80%	0%	CHAPITRE	8	QUIZ
4 L'ordre et la propreté - Tri des déchets	●	80%	0%	CHAPITRE	4	QUIZ


Passeport SSE IB - Module A - Les BASIQUES

Lexique | Numéros utiles | Contactez-nous

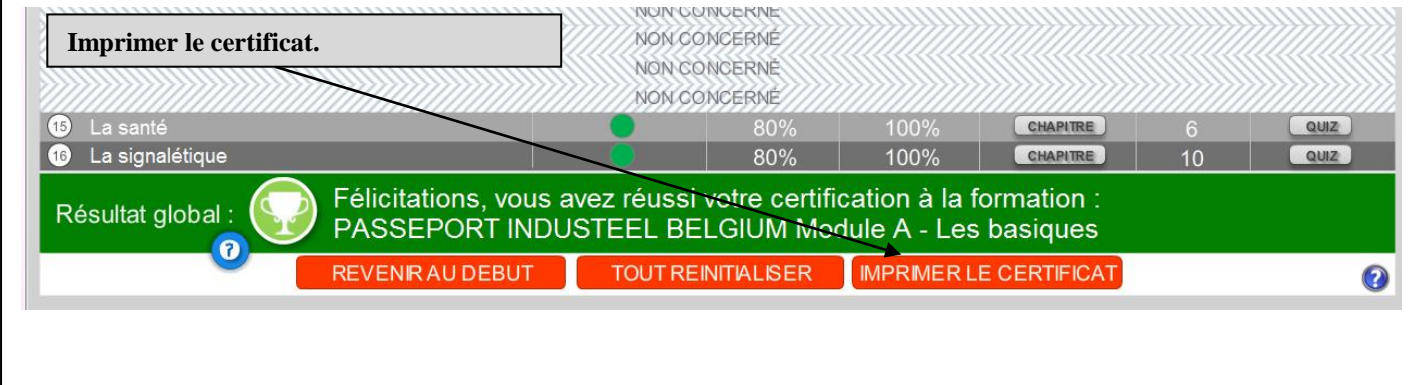
US-Formation | Ressources | Info+ | Où Suis-je ? | Quitter

Votre synthèse de résultats

Chapitre	Statut	Score minimum %	Score réalisé	Voir le chapitre	Nb questions	Voir le Quiz
1 Généralités	●	80%	100%	CHAPITRE	7	QUIZ
2 Que faire en cas d'accidents ?	●	80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
3 Les moyens de protection	●	80%	0%	CHAPITRE	8	QUIZ
4 L'ordre et la propreté - Tri des déchets	●	80%	0%	CHAPITRE	4	QUIZ

	Service SECURITE / ENVIRONNEMENT <u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>	P2018F SE Rev 3 PROCEDURE
---	---	--

Fin du module



The screenshot shows a progress table with the following data:

15	La santé	●	80%	100%	CHAPITRE	6	QUIZ
16	La signalétique	●	80%	100%	CHAPITRE	10	QUIZ

Below the table, a green banner displays the message: "Résultat global : Félicitations, vous avez réussi votre certification à la formation : PASSEPORT INDUSTRIEL BELGIUM Module A - Les basiques". Below this banner are three buttons: "REVENIR AU DEBUT", "TOUT REINITIALISER", and "IMPRIMER LE CERTIFICAT". A callout box points to the "IMPRIMER LE CERTIFICAT" button with the text "Imprimer le certificat.".

Le service gardiennage reçoit un mail spécifiant la réussite du test.

Imprimer le certificat qui sera remis au garde de la loge en fin d'intervention.

10. Demande de dérogation

Une **demande de dérogation** peut être accordée pour des cas exceptionnels et de force majeure, sous réserve d'autorisation du membre COEX du secteur concerné.

La demande est envoyée par mail à **DL-MAU-Visite + membre COEX** en spécifiant :

- La personne de contact IB et n° de téléphone.
- Nom de la société intervenante.
- Nom et Prénom de l'intervenant.
- Date et heure d'arrivée.

Accès de l'intervenant au site

- L'intervenant se présente à une loge pour y être enregistré.
- Le garde téléphone à la personne de contact IB.
- La personne de contact IB vient à la loge prendre en charge l'intervenant.